

Ce document présente l'histoire de **Charles Le Moyne et de ses fils** dans la Nouvelle-France. Il raconte les **débuts de Charles** en tant que jeune colon et soldat à Montréal, sa **capture par les Iroquois** et son **anoblissement** en récompense de ses services. On souligne l'importance de sa **famille nombreuse**. Plusieurs de ses fils, comme **Charles Le Moyne fils (baron de Longueuil)** et **Pierre Le Moyne d'Iberville**, sont mis en avant pour leurs contributions à la **défense et à l'expansion de la colonie**, ainsi que pour leurs rôles dans la **fondation de territoires** comme la Louisiane. Le texte mentionne également l'histoire de la **sœur de Charles, Jeanne Le Moyne**, et de sa fille, la **recluse Jeanne Le Ber**.

La famille Le Moyne a joué un rôle **central et éminent** dans l'histoire de la Nouvelle-France, une importance qui découle largement des actions et de l'établissement de son fondateur, Charles Le Moyne (I), et qui a été amplifiée par les réalisations de ses nombreux fils.

L'importance de la famille peut être résumée ainsi :

1. **Établissement et fondation**

Charles Le Moyne est arrivé en Nouvelle-France en 1641. Il s'est rapidement établi, recevant des concessions de terre dès 1654, comme la Pointe-Saint-Charles. En 1657, il a fondé la **seigneurie de Longueuil** un fief important sur la rive sud de Montréal, à laquelle s'ajouteront d'autres terres et seigneuries comme l'Île Sainte-Hélène, l'Île Ronde, Châteauguay et l'Île Saint-Bernar, ainsi que le fief de l'Île-Perrot Cet établissement foncier précoce a jeté les bases de la présence et de l'influence territoriale de la famille.

2. **Rôle militaire prédominant**

La vie en Nouvelle-France était marquée par des conflits, notamment avec les Iroquois. Charles Le Moyne a participé activement à la défense de la colonie dès 1645 comme soldat [précédente conversation], repoussant des attaques et faisant des prisonniers. Il a commandé des habitants lors d'expéditions militaires. L'engagement militaire est devenu une marque de fabrique de la famille : Charles et son épouse Catherine Thierry Primot ont eu **14 enfants, dont 12 fils. Dix de ses fils ont servi dans l'armée ou la marine**. Plusieurs fils sont morts au combat. **Pierre Le Moyne d'Iberville est particulièrement noté comme l'homme de guerre le plus illustre de la Nouvelle-France**. Cette forte implication militaire a été cruciale pour la survie et l'expansion de la colonie.

3. Compétences linguistiques et rôle diplomatique

Les quatre années passées par Charles Le Moyne avec les Jésuites en Huronie lui ont permis de maîtriser les langues amérindiennes. Cette compétence était essentielle et l'a placé dans des rôles clés comme interprète, tant dans le cadre militaire que diplomatique. Il a joué un rôle déterminant en négociant la paix avec les Iroquois en 1684, sauvant l'expédition de La Barre.

4. Prospérité économique

En plus d'être soldat et interprète, Charles Le Moyne était négociant. Il s'est enrichi rapidement, notamment grâce à la traite des fourrures. Son inventaire après décès montre des biens meubles considérables, faisant de lui le **citoyen le plus riche de Montréal à son époque**. Il a également été impliqué dans des concessions de traite et la Compagnie du Nord.

5. Anoblissement et statut social

En reconnaissance de ses services, notamment pour avoir « réduit ou discipliné les sauvages » et s'être défendu contre les Iroquois, Charles Le Moyne a reçu des **lettres de noblesse en 1668**. Bien que leur enregistrement ait été retardé, ces lettres furent reconnues par les autorités coloniales et le roi. Cet anoblissement a conféré à la famille un **statut noble héréditaire**. Son fils aîné, Charles II, est devenu le **premier baron de Longueuil en 1700**, consolidant ainsi la position de la famille dans l'aristocratie coloniale.

6. Rôles administratifs et politiques

Charles Le Moyne a occupé des fonctions locales comme marguillier et procureur du roi à Montréal. Il a même été recommandé pour le poste de gouverneur de Montréal. Plusieurs de ses fils ont accédé à des postes administratifs importants : Charles II fut gouverneur de Trois-Rivières et de Montréal, et administrateur général de la colonie, tandis que Charles III fut également gouverneur de Montréal. Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville fut gouverneur de la Louisiane.

7. Influence durable

Les Le Moyne, par leurs actions militaires, explorations (non détaillées dans les sources mais suggérées par les carrières des fils), leurs possessions seigneuriales et leurs rôles administratifs, ont profondément marqué le développement et l'histoire de la Nouvelle-France et des territoires français en Amérique du Nord (comme la Louisiane). La famille a conservé un rôle de premier plan pendant plusieurs générations, comme en témoignent les titres de baron de Longueuil portés par les descendants jusqu'au XVII^e siècle, et l'existence même de la Ville de LeMoyne.

En somme, la famille Le Moyne, initiée par Charles Le Moyne, a été d'une **importance capitale** en Nouvelle-France grâce à son engagement constant dans la **défense militaire** du territoire, ses **activités économiques** florissantes, ses **talents diplomatiques**, son **ascension sociale** culminant avec la noblesse et la baronnie, et la capacité de plusieurs générations à occuper des **postes de haute responsabilité**.

Selon les sources et notre conversation, la famille Le Moyne, menée initialement par Charles Le Moyne I, a joué un rôle **capital et multiforme dans la défense et l'expansion du territoire** de la Nouvelle-France. Leur influence s'est étendue sur plusieurs générations, notamment à travers les actions de ses nombreux fils.

Voici comment les membres de la famille Le Moyne ont contribué à la défense et à l'expansion du territoire :

1. Contributions de Charles Le Moyne I : Le pionnier

- **Défense militaire** : Charles Le Moyne fut un **soldat actif** dès 1645 à Trois-Rivières. Une fois établi à Ville-Marie (Montréal), sa vie fut marquée par les attaques incessantes des Amérindiens. Il participa à la défense du fort, repoussant des attaques et faisant des prisonniers Iroquois. Il échappa de justesse à un massacre en 1651 et fut nommé garde-magasin pour sa vaillance [comme discuté précédemment]. Il fut fait prisonnier par un parti iroquois en 1665 mais fut libéré grâce à un chef onontagué ami des Français, Garakontié. Il commanda des habitants lors d'expéditions militaires contre les Iroquois en 1666 sous les ordres de Courcelle et Tracy.

- **Compétences linguistiques et diplomatie** : Ayant passé quatre années avec les Jésuites en Huronie et s'étant familiarisé avec les langues amérindiennes, Charles Le Moyne servit fréquemment comme **interprète**. Il utilisa cette compétence pour négocier, notamment en 1657 pour un échange de prisonniers, et joua un **rôle crucial en 1684 pour amener les Iroquois à négocier la paix**, sauvant l'expédition de La Barre. Ce rôle diplomatique était essentiel à la survie et à la stabilité de la colonie.

- **Expansion territoriale par l'établissement** : Dès 1654, Charles Le Moyne reçut une concession de terre, la Pointe-Saint-Charles. En 1657, il fonda la **seigneurie de Longueuil**, un fief majeur sur la rive sud de Montréal. Il obtint ensuite d'autres concessions significatives comme l'Île Sainte-Hélène, l'Île

Ronde (1665) , la seigneurie de Châteauguay et l'Île Saint-Bernard (1673), ainsi que le fief de l'Île-Perrot (1684). En réunissant ses fiefs sous le nom de Longueuil, il a établi une **base territoriale substantielle**.

- **Expansion économique** : Charles Le Moyne fut aussi un **négociant prospère**, s'enrichissant notamment par la traite des fourrures. Il fut impliqué dans des concessions de traite et la Compagnie du Nord, des activités qui étaient intrinsèquement liées à l'exploration et à l'exploitation économique de nouveaux territoires.

- **Reconnaissance royale** : Ses actions dans la guerre contre les Iroquois furent explicitement mentionnées par le roi Louis pour justifier son **anoblissement en 1668**. Le roi soulignait ses services pour avoir « réduit ou discipliné les sauvages » et s'être défendu contre « leurs fréquentes insultes et celles des Iroquois ». Cette reconnaissance valide l'importance de ses contributions à la défense de la colonie.

2. Contributions des fils

Charles Le Moyne et sa femme Catherine Thierry Primot eurent 14 enfants, dont 12 fils. **Dix de ses fils servirent dans l'armée ou la marine**, pour leur bravoure . Plusieurs d'entre eux **périrent au combat** ou des suites de leurs blessures . Cette implication militaire massive de la seconde génération fut cruciale pour la défense continue et l'expansion de l'influence française.

Actions militaires et administratives clés :

Charles Le Moyne II (l'aîné) hérita du fief de Longueuil et devint le premier baron de Longueuil en 1700. Il entreprit la construction d'un **fort à Longueuil**, renforçant la défense de la rive sud. Il participa activement à des batailles importantes comme celle de Lachine (1689) et de Québec (1690). Il accéda à des postes administratifs et militaires de haut rang, étant Major de Montréal, Lieutenant du roi à Montréal, et **Gouverneur de Trois-Rivières puis de Montréal**. Il est également noté comme ayant ouvert la rive sud à la colonisation.

Pierre Le Moyne d'Iberville fut le **plus illustre homme de guerre** de la Nouvelle-France. Il est mentionné pour son rôle dans la défense de Québec, les conquêtes dans la Baie d'Hudson et surtout comme **fondateur de Biloxi**

et **Mobile** aux États-Unis, contribuant directement à l'expansion du territoire français vers le sud (la Louisiane).

Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène (Capitaine de marine) s'illustra dans la défense de Québec. Il décéda à Montréal, et une source indique qu'il périt au combat des suites de ses blessures.

Paul Le Moyne de Maricourt (Capitaine de marine) fut également reconnu pour sa participation à la défense de Québec.

François Le Moyne de Bienville I (Officier) périt en combattant. Il fut Commandant au fort Louis en Louisiane, soulignant l'engagement de la famille dans l'expansion territoriale lointaine.

Joseph Le Moyne de Sérigny (Capitaine de vaisseau) s'illustra également dans la défense de Québec.

Louis Le Moyne de Châteauguay I (Garde-marine) périt en combattant au Fort Nelson à la Baie d'Hudson, montrant l'implication de la famille dans les conflits pour le contrôle des voies de traite du Nord.

o

Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville II devint **Gouverneur de la Louisiane**, poursuivant l'œuvre d'expansion entamée par ses frères dans le sud.

3. Héritage sur le Territoire

Les possessions seigneuriales acquises par Charles Le Moyne et continuées par ses descendants ont établi une présence française durable sur des territoires clés. L'existence même de la Ville de LeMoyne, fondée bien plus tard, témoigne de l'ancrage territorial laissé par cette famille

En conclusion, la famille Le Moyne a activement contribué à la défense de la Nouvelle-France contre les attaques et à son expansion par l'acquisition de terres, la traite des fourrures, les explorations et la fondation de nouvelles colonies. Leurs actions militaires, diplomatiques et leur implantation territoriale furent des éléments déterminants dans l'histoire de la colonie.

Comment les relations avec les peuples autochtones ont-elles influencé la vie de Charles Le Moyne ?

Selon les sources, les relations de Charles Le Moyne avec les peuples autochtones ont profondément influencé sa vie en Nouvelle-France, façonnant sa carrière, sa sécurité personnelle, sa réputation et même son héritage familial.

Débuts et acquisition de compétences linguistiques : La présence de son oncle maternel, le chirurgien Adrien Du Chesne, l'a encouragé à venir en Nouvelle-France où il est arrivé en 1641. Il a passé quatre années avec les Jésuites en Huronie, ce qui lui a permis de se familiariser avec les langues amérindiennes. Cette maîtrise des langues huronne et iroquoise fut essentielle pour ses rôles futurs.

Rôles militaires et défense contre les attaques : Dès 1645, il servait comme interprète, commis et soldat à la garnison de Trois-Rivières. S'étant fixé à Ville-Marie en 1646, sa vie y fut marquée par de continuelles escarmouches avec les Amérindiens qui attaquaient le fort sans relâche. Il fit des Iroquois prisonniers en 1646 et 1648. En 1651, il échappa de justesse à un massacre et repoussa une autre attaque, ce qui lui valut d'être nommé garde-magasin du fort pour sa vaillance. En 1655, lors d'une embuscade, il fit six prisonniers amérindiens avec Lambert Closse. Bien qu'il ait failli accompagner Dollard Des Ormeaux en 1660, il ne partit pas. En 1665, il fut fait prisonnier par un parti iroquois, mais fut libéré grâce à Garakontié, un chef onontagué ami des Français. Il commanda les habitants de Ville-Marie servant d'avant-garde à l'expédition du gouverneur de Rémy de Courcelle en pays iroquois en 1666. À l'automne 1666, il dirigea les colons de Montréal dans la campagne contre les Agniers (Mohawks) menée par le lieutenant général de Prouville de Tracy.

Rôles diplomatiques et négociations : Les sources le montrent utilisant ses compétences linguistiques comme interprète dans des contextes diplomatiques. En 1657, il procéda à un échange de prisonniers français avec des captifs iroquois à Québec. Il participa comme interprète à l'expédition de Courcelle au lac Ontario en 1671. En 1673, il reprit son rôle d'interprète auprès des capitaines des tribus iroquoises lorsque le gouverneur de Buade de Frontenac se rendit au lac Ontario pour établir le poste de Cataracoui. En 1683, il fut délégué par le gouverneur Le Febvre de La Barre, avec quatre chefs amérindiens de Laprairie, pour porter des présents aux Cinq-Nations qui défiaient les autorités. Durant l'été 1684, il joua un rôle crucial avec l'aide du

père Jean de Lamberville, en amenant les Iroquois à négocier la paix à l'Anse de La Famine, sauvant ainsi la malheureuse expédition de La Barre.

Anoblissement et reconnaissance : Les actions de Charles Le Moyne dans la guerre contre les Iroquois furent explicitement reconnues par le roi Louis, qui lui accorda des lettres de noblesse en 1668. Le roi mentionne ses bonnes actions pour avoir « réduit ou discipliné les sauvages » et pour s'être défendu contre « leurs fréquentes insultes et celles des Iroquois ». Bien que théoriquement annulées faute d'enregistrement rapide, ces lettres furent reconnues par les autorités coloniales et le roi lui-même. Le gouverneur de La Barre le recommanda pour le poste de gouverneur de Montréal en 1683, alléguant que Le Moyne avait fait plus que quiconque dans la guerre contre les Iroquois.

Héritage familial : Charles Le Moyne et sa femme Catherine Thierry Primot eurent 14 enfants, dont plusieurs fils qui devinrent célèbres. Dix de ses fils servirent dans l'armée ou la marine. Plusieurs d'entre eux périrent au combat ou se distinguèrent dans des actions militaires impliquant souvent des conflits territoriaux ou des explorations en lien avec les interactions coloniales, notamment celles impliquant les peuples autochtones.

En résumé, la vie de Charles Le Moyne a été profondément façonnée par ses interactions, souvent conflictuelles mais parfois diplomatiques, avec les peuples autochtones. Ces interactions ont non seulement déterminé son rôle en tant que soldat et interprète, mais ont aussi directement conduit à sa reconnaissance par la couronne française et à l'anoblissement de sa famille.